



## **Innovation Sociale et coopération : L'apport de l'Économie Solidaire au développement des territoires**

### **SOMMAIRE**

*Les buts et missions du Cré-sol, porteur de cette contribution*

*Notre regard sur les dynamiques régionales à l'oeuvre*

*Nos propositions :*

5 CHAMPS D'ACTION ET 9 PROPOSITIONS S'INSCRIVANT DANS LE CADRE DU SRDEII

#### **1. Initiatives socialement innovantes : capitalisation, partage de connaissances et montée en compétences**

Proposition n° 1 : partager la veille du réseau Cré-sol, diffuser une cartographie contributive des initiatives solidaires

Proposition n° 2 : avoir une démarche de benchmarking, se former collectivement, contribuer au design territorial avec la 27ème Région

#### **2. Des espaces à inventer, pour une articulation des acteurs au service du développement de l'Innovation Sociale**

Proposition n° 3 : créer un « département » Innovation Sociale au sein de la nouvelle agence régionale de développement économique

Proposition n° 4 : former aux usages numériques coopératifs et mutualiser les compétences et outils

Proposition n° 5 : créer des tiers-lieux et espaces ouverts d'éducation

#### **3. Développement territorial : des innovations articulées en local**

Proposition n° 6 : former des animateurs locaux de coopération

Proposition n° 7 : accompagner les expérimentations de projets collectifs et d'initiatives citoyennes dans les Pays, en lien avec les conseils de développement

#### **4. Région participative et citoyenne**

Proposition n° 8 : mobiliser le réseau Cré-sol pour dynamiser le projet de Région participative et citoyenne

#### **5. Documentation, transfert de savoir-faire et évaluation**

Proposition n° 9 : Organiser un transfert de savoir-faire et mettre en place une démarche d'amélioration permanente

## Les buts et missions du Cré-sol, porteur de cette contribution

Le Cré-sol est un réseau ressource(s) en Région Centre Val de Loire qui vise le développement soutenable de projets collectifs localement et à plus grande échelle par la coopération et le partage de connaissances. De par ses valeurs, il regroupe les acteurs économiques qui portent l'Innovation Sociale, quelque soit leur statut : que ce soit le secteur associatif, les entrepreneurs, les citoyens, les pouvoirs publics ou les établissements parapublics.

Le Cré-sol se positionne comme un animateur de transition(s) ayant pour missions :

1. La construction et la valorisation d'un réseau d'expertises : espace d'inter-connaissance, de lien entre acteurs en région et de capitalisation par la publication d'articles et dossiers thématiques.
2. Le développement de services favorisant la coopération et l'Économie Solidaire : événements pour découvrir les concepts clés, formations et interventions diverses.
3. L'animation d'outils collaboratifs : pour connaître les initiatives en région, leurs actualités et les événements près de chez soi.

## Notre regard sur les dynamiques régionales à l'œuvre

Les réformes territoriales à l'œuvre actuellement, particulièrement à travers la loi NOTRe, renforcent les responsabilités des Régions et développent leurs compétences sur les champs culturel, territorial, économique et social. Pour relever ce défi immédiat et accompagner les mutations à venir, la coopération entre collectivités et acteurs des territoires constitue la promesse de stratégies de développement co-construites.

Acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire, quels que soient nos statuts juridiques, nous expérimentons quotidiennement des réponses innovantes aux besoins des territoires. L'Économie Sociale et Solidaire constitue donc un véritable vivier de pratiques d'Innovations Sociales dont les expertises doivent pouvoir nourrir les nouvelles stratégies régionales.

En soutenant l'Économie Sociale et Solidaire depuis de nombreuses années, le Conseil Régional a favorisé le développement de projets, de produits ou de services d'une double qualité environnementale et sociétale<sup>1</sup>. Par ce biais, la Région Centre Val de Loire s'est dotée d'un véritable laboratoire de gouvernance qui permet au citoyen de restaurer son pouvoir d'agir, mais c'est aujourd'hui de manière décloisonnée qu'il faut parvenir à avancer. L'Économie Sociale et

---

<sup>1</sup> par la mise en œuvre de financements Cap'Asso et d'appels à projets, du dispositif ID en campagne, la mise en place du plan de développement des formations et de l'orientation professionnelle

Solidaire est désormais reconnue<sup>2</sup> mais les relations aux acteurs publics et de l'économie marchande restent complexes du fait de cultures très différentes.

Pour favoriser l'essor d'une culture commune du « faire ensemble », il est temps de capitaliser les expériences soutenues, à l'image d'ID en campagne qui a permis aux territoires ruraux de s'organiser et fait émerger des dynamiques fructueuses. En faciliter l'essaimage et la mise en réseau est une voie pertinente pour valoriser les ressources que constituent les initiatives existantes et augmenter la mixité de leurs parties-prenantes.

Depuis début 2016, la Région Centre Val de Loire s'approprie elle-même de nouvelles pratiques collaboratives, plaçant l'animation territoriale et le numérique au service de la participation et du pouvoir d'agir de l'ensemble des citoyens. Cela se constate par la consultation engagée via les Etats généraux pour l'élaboration du SRDEII, le rapport d'étape pour une Région participative et citoyenne, la mise en place prochaine du portail pour le développement de la concertation citoyenne ou encore la création de l'agence régionale de développement économique.

La stratégie régionale concernant l'Économie Sociale et Solidaire devrait elle aussi intégrer une meilleure articulation et organisation de différentes échelles d'intervention. Si c'est à l'échelle départementale ou régionale qu'il faut en faire la promotion, c'est bien dans une plus grande proximité que les communautés élargies de l'Économie Sociale et Solidaire s'animent et se construisent.

---

<sup>2</sup> LOI n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'Économie Sociale et Solidaire

## Nos propositions

Depuis sa création, le Cré-sol réalise des actions visant le développement de l'Économie Solidaire en région Centre Val de Loire. Aujourd'hui, nous nous attachons plus précisément à faciliter les projets d'Innovation Sociale et les coopérations entre acteurs. Pour demain, nous souhaitons avoir les moyens de développer ces missions par la mise en œuvre des propositions suivantes :

### 5 CHAMPS D'ACTION ET 9 PROPOSITIONS S'INSCRIVANT DANS LE CADRE DU SRDEII

#### 1. Initiatives socialement innovantes : capitalisation, partage de connaissances et montée en compétences

##### ***Proposition n° 1 : partager la veille du réseau Cré-sol, diffuser une cartographie contributive des initiatives solidaires***

Le Cré-sol a mis en place, en interne, deux types de veilles : l'une, généraliste, sur l'Économie Sociale et Solidaire et, l'autre, plus spécifiquement dédiée à des thèmes comme l'Innovation Sociale, les monnaies locales, la transition numérique... Le Cré-sol peut enrichir la veille de la Région par des exemples d'initiatives mises en place sur d'autres territoires en Économie Sociale et Solidaire et en Innovation Sociale, ce qui participerait au développement d'une connaissance commune sur ces sujets.

D'autre part, la cartographie contributive Archipel O Centre (à découvrir sur [www.archipelocentre.fr](http://www.archipelocentre.fr)) permet d'identifier et répertorier les initiatives de l'Économie Solidaire en région Centre Val de Loire. Cela nourrit une observation qualitative du secteur et complète l'observation quantitative réalisée par l'observatoire de le CRESS Centre Val de Loire. Le Cré-sol souhaite mieux articuler cet outil avec l'existant et trouver des relais en région pour faire connaître cette carte en ligne.

##### ***Proposition n° 2 : avoir une démarche de benchmarking, se former collectivement, contribuer au design territorial avec la 27ème Région***

Pour renouveler ses connaissances et ses pratiques, le Cré-sol s'inspire d'initiatives mises en oeuvre dans d'autres régions. En voici quelques exemples :

- le guide de l'AVISE (Portail du développement de l'Économie Sociale et Solidaire) sur [l'Innovation Sociale](http://www.avise.org)<sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> <http://www.avise.org/ressources/linnovation-sociale-un-levier-pour-les-territoires>

- les informations relayées par le [RTES](http://rtes.fr/)<sup>4</sup> (Réseau des Territoires de l'Économie Solidaire)
- les dynamiques de transferts de pratiques solidaires et d'Innovation Sociale de l'[Institut Jean Baptiste Godin](http://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20140204/201301_InstitutGodin_ISPratiquesSolidaires.pdf)<sup>5</sup> ;
- les [Espaces Ouverts d'Education Permanente en region PACA](http://www.evaleco.org/index.php/eoep)<sup>6</sup> \_
- le [guide de l'Innovation Sociale](https://www.cresspaca.org/images/files/sinformer-decouvrir-ess/Guide_Innovation_Sociale_2015_CRESS_PACA_LEST.pdf)<sup>7</sup> de la CRESS PACA

Le Cré-sol crée, à son niveau, des ponts entre ces ressources et souhaite permettre leur appropriation en local pour une mise en oeuvre sur notre région.

D'autre part, salariés et équipes dirigeantes du Cré-sol suivent des formations à même de transférer des éléments de connaissances propres à l'Économie Sociale et Solidaire telles que celles proposées sur la plateforme [IDEAL connaissances](http://communautes.idealconnaissances.com/ess/public/formations)<sup>8</sup> et aux pratiques collaboratives associées comme celles dispensées par [Animacoop](http://animacoop.net/wakka.php?wiki=PagePrincipale)<sup>9</sup>. Suivre ces formations collectivement, en mélangeant le profil des participants (élus et services au sein des collectivités, salariés et bénévoles, dirigeants de structures d'Économie Sociale et Solidaire), serait une opportunité de monter en compétence ensemble et ainsi de pouvoir plus facilement porter des projets en coopération.

Enfin, le Cré-sol souhaite participer à la co-construction du territoire, par exemple en contribuant au côté de la Région aux programmes de [la 27ème Région](#), laboratoire d'innovation publique dont le Conseil Régional est membre. Un groupe de travail régional pourrait être piloté par la 27ème Région et ouvert aux acteurs qui souhaitent s'y investir pour co-construire et expérimenter une nouvelle action publique. Au niveau de l'Économie Sociale et Solidaire nous pourrions mener un travail sur la co-conception des financements du secteur.

## 2. Des espaces à inventer, pour une articulation des acteurs au service du développement de l'Innovation Sociale

### ***Proposition n° 3 : créer un « département » Innovation Sociale au sein de la nouvelle agence régionale de développement économique***

Le Cré-sol souhaite travailler plus en lien avec l'institution régionale et les collectivités locales ayant une compétence sur le champ économique mais aussi avec les acteurs de l'économie "classique". La création d'un groupe autour de l'Innovation Sociale avec une mixité des participants offrirait un lieu de rencontres, d'échanges, contribuant à une meilleure

<sup>4</sup> <http://rtes.fr/>

<sup>5</sup> [http://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20140204/201301\\_InstitutGodin\\_ISPratiquesSolidaires.pdf](http://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20140204/201301_InstitutGodin_ISPratiquesSolidaires.pdf)

<sup>6</sup> <http://www.evaleco.org/index.php/eoep>

<sup>7</sup> [https://www.cresspaca.org/images/files/sinformer-decouvrir-ess/Guide\\_Innovation\\_Sociale\\_2015\\_CRESS\\_PACA\\_LEST.pdf](https://www.cresspaca.org/images/files/sinformer-decouvrir-ess/Guide_Innovation_Sociale_2015_CRESS_PACA_LEST.pdf)

<sup>8</sup> <http://communautes.idealconnaissances.com/ess/public/formations>

<sup>9</sup> <http://animacoop.net/wakka.php?wiki=PagePrincipale>

inter-connaissance et à la mise en œuvre de projets concertés et articulés, voire à des actions menées en coopération.

***Proposition n° 4 : former aux usages numériques coopératifs et mutualiser les compétences et outils***

Le Cré-sol défend un usage d'outils numériques libres et émancipateurs car c'est dans cet esprit que le numérique présente un fort potentiel d'innovation. L'appropriation des usages du numérique et de ses enjeux est un des défis à relever pour bâtir les organisations de demain.

De par son expérience et ses compétences, le Cré-sol peut proposer des formations en présentiel ou à distance aux outils et usages collaboratifs : sur la posture d'animation participative et coopérative, sur l'animation d'événements participatifs et sur les outils facilitant la coopération.

Afin de diffuser les usages du numérique, nous avons nous-même créé des outils collaboratifs à disposition des acteurs du territoire : la carte Archipel O Centre, l'Agenda Citoyen et un Blog contributif. Il s'agit d'outils qui permettent de rendre visible l'Économie Sociale et Solidaire en région mais aussi de partager des contenus et des actualités. Nous utilisons également des licences libres afin de faciliter la diffusion et la réutilisation de nos productions. Le Cré-sol souhaite faire connaître et diffuser ces principes et pratiques, y compris au sein des collectivités comme la Région.

***Proposition n° 5 : créer des tiers-lieux et espaces ouverts d'éducation***

Le Cré-sol, joue le rôle de centre de ressource(s) sur l'Indre et Loire. Nous réalisons l'accueil et l'orientation de publics divers : jeunes, porteurs de projet, salariés en reconversion, demandeurs d'emploi, bénévoles en recherche sur l'Économie Sociale et Solidaire. Nous pourrions amplifier cette mission en développant notre offre autour d'un espace ouvert d'éducation permanente (espace de ressources, d'inter-connaissance, de formation, d'échange et de partenariat) et ainsi faire venir de nouveaux publics : responsables de structures, agents de développement économique, accompagnateurs de projets. Cet espace pourrait être imaginé sur les principes d'un tiers-lieu ou en lien avec les tiers-lieux déjà existants, ou encore avec les Pays et peut-être les Conseils de développement.

### **3. Développement territorial : des innovations articulées en local**

***Proposition n° 6 : former des animateurs locaux de coopération***

Le Cré-sol voit la mise en place d'un réseau d'animateurs de proximité comme un levier pour le développement local. Ces animateurs auraient deux rôles :

- faciliter les coopérations, en mettant en lien les personnes et en apportant leurs compétences techniques pour animer les coopérations ;
- être des personnes ressources, en proposant des interventions en direction des jeunes, au sein des établissements d'enseignement (primaire, collège, lycée, université) mais aussi, plus largement, des habitants du territoire en lien avec les CCAS, conseils des sages, maisons de quartier, foyers ruraux, etc.

Ces missions peuvent être confiées à des personnes déjà en poste dans des collectivités locales, au sein des antennes locales du Conseil Régional ou peuvent être recrutées spécifiquement par des structures de l'Économie Sociale et Solidaire. .

Le Cré-sol pourrait élargir les compétences des animateurs en les formant sur les volets coopération, Innovation Sociale et Économie Sociale et Solidaire.

***Proposition n° 7 : accompagner les expérimentations de projets collectifs et d'initiatives citoyennes dans les Pays, en lien avec les conseils de développement***

De plus en plus de personnes physiques adhèrent au Cré-sol, un véritable mouvement citoyen est en marche en région. Les mobilisations autour de collectifs comme Alternatiba, la monnaie locale, la Transition citoyenne ou les Biens communs en sont la preuve. Le Cré-sol est un espace où s'expriment et se construisent ces regroupements militants qui peuvent donner naissance à des projets collectifs construits et formalisés, utiles au développement local des territoires.

Le Cré-sol pourrait également jouer un rôle d'interface pour articuler ces initiatives citoyennes avec les institutions publiques afin que ces projets ne soient pas des îlots isolés les uns des autres mais participent à la construction d'un projet de territoire. A terme, il pourrait être envisagé la création de Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) ou de Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE) qui, de par leur mode d'organisation :

- instaurent des coopérations durables et horizontales entre les différentes parties prenantes, y compris avec les collectivités,
- permettent d'envisager un modèle économique viable sur la durée
- apportent des moyens humains et logistiques indispensables (formation, management...) à la réussite des projets.

## 4. Région participative et citoyenne

### ***Proposition n° 8 : mobiliser le réseau Cré-sol pour dynamiser le projet de Région participative et citoyenne***

Le Cré-sol observe que, d'un côté les citoyens attendent de la puissance publique une reconnaissance de leur capacité d'initiative et d'action et de l'autre, la Région a besoin d'un renouveau démocratique. Le projet de Région participative et citoyenne offre un cadre pour faire se rencontrer les citoyens et l'institution. La Cré-sol souhaite œuvrer dans ce sens en facilitant l'adhésion et l'implication des acteurs du réseau dans ce projet.

De plus, le Cré-sol pourrait mettre en place un groupe de travail pour conduire une observation participative, partagée et permanente de l'Innovation Sociale, utilisable par tous, participant à bâtir une culture commune et éclairant des choix stratégiques collectifs.

## 5. Documentation, transfert de savoir-faire et évaluation

### ***Proposition n° 9 : Organiser un transfert de savoir-faire et mettre en place une démarche d'amélioration permanente***

Afin de faire progresser le nombre et la qualité des innovations et des initiatives, il est essentiel de pouvoir s'appuyer sur les erreurs et les réussites des projets. Le Cré-sol pourrait tenir et nourrir une documentation ouverte sur les expériences menées.

Afin de pouvoir analyser les projets et bénéficier de retours d'expériences, le Cré-sol souhaite travailler à construire une démarche d'évaluation, à l'image du [référentiel des Pôles Territoriaux de Coopération Economique](#)<sup>10</sup> mis en place par Michel Adam au sein du Labo de l'Économie Sociale et Solidaire, ou du [radar de l'Innovation Sociale](#)<sup>11</sup> de la CRESS PACA, en l'inscrivant comme un indicateur de mesure permettant de situer l'action et de l'intégrer dans une démarche de progrès. A terme, les projets pourraient intégrer en amont la mise en place d'une démarche d'amélioration permanente, qui faciliterait la documentation et le transfert des projets. D'autre part ce travail entre en résonance avec [le guide des bonnes pratiques](#)<sup>12</sup> élaborées par [ESS France](#)<sup>13</sup>.

---

<sup>10</sup> [http://www.lelabo-ess.org/IMG/pdf/referentiel\\_d\\_action\\_d\\_un\\_ptce\\_-\\_labo\\_ess.pdf](http://www.lelabo-ess.org/IMG/pdf/referentiel_d_action_d_un_ptce_-_labo_ess.pdf)

<sup>11</sup> <https://www.cresspaca.org/s-informer/actualites/regionale/evaluer-son-innovation-sociale-un-radar-tout-pret-a-partager>

<sup>12</sup> <http://www.esspace.fr/gouvernance.html>

<sup>13</sup> <http://www.ess-france.org/travaux/guide-des-bonnes-pratiques-de-less>